

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY6022H1

Titre long Méthodologie en psychologie cognitive et en neuropsychologie

Nombre de crédits

Trimestre et année Hiver 2025

Horaire Vendredi 8h30-11h30

Mode de formation En présentiel

Site StudiUM [PSY6022 Studium](#)

Description courte et préalables disponibles ici : <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

Personne enseignante

Nom et titre Floris van Vugt, professeur adjoint

Coordonnées floris.van.vugt@umontreal.ca

Disponibilités Avant ou après chaque cours

Auxiliaire d'enseignement

Nom Kevin Jamey

Coordonnées kevin.jamey@umontreal.ca

Disponibilités Sur rendez-vous

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours vise à sensibiliser l'étudiant aux différentes méthodes utilisées en neurosciences cognitives.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, les étudiants seront :

- **En mesure d'expliquer les méthodes principales utilisés en psychologie cognitive et neuropsychologie**
- **Capables de réflexion critique quant à la pertinence et aux limites de ces méthodes appliquées dans une étude scientifique**
- **Capables de communiquer cette réflexion critique scientifique à l'écrit et à l'orale**

Compétences développées

Ce cours vise à sensibiliser l'étudiant aux différentes méthodes utilisées en neurosciences cognitives. Le cours vise tout particulièrement à susciter la réflexion quant à la pertinence et aux limites de ces méthodes. Enfin, le cours vise à exercer la communication scientifique écrite et orale. Au terme de ce cours, l'étudiant devrait être capable d'apprécier la valeur scientifique d'une recherche menée en neuroscience cognitive.

Méthodes pédagogiques utilisées

Étude et discussion des méthodes de recherche spécialisées en psychologie cognitive et en neuropsychologie. Chaque thème est présenté à l'aide d'un exposé. Cette présentation sera suivie d'une période de questions/discussion basée sur l'exposé ainsi que sur les lectures suggérées. Les étudiants présenteront en petit groupe une étude récente qui utilise la méthodologie concernée.

Plan de cours

► Calendrier

Séances et dates	Contenus
2025-01-10	Introduction
2025-01-17	Qu'est-ce qu'une critique responsable ? L'art de revue par les pairs en psychologie cognitive
2025-01-24	Atelier de présentation scientifique
2025-01-31	Caractéristiques temporelles du traitement visuel
2025-02-07	Magnetoencephalographie (MEG)
2025-02-14	Neuromodulation (TMS, tDCS)
2025-02-21	Electroencephalogram (EEG)
2025-02-28	Ludification en sciences cognitives (Kevin Jamey)
2025-03-07	<i>Pas de cours</i>
2025-03-14	Imagerie par résonance magnétique fonctionnelle (IRMf)
2025-03-21	Spectroscopie par résonance magnétique (MRS)
2025-03-28	Modélisation computationnelle
2025-04-04	Functional near-infrared spectroscopy (fNIRS)
2025-04-11	Analyses cérébrales structurelles (Jessica Royer DPsy/PhD)
2025-04-18 2025-04-21	<i>Pas de cours</i>

► Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation sommaires	Date de remise	Pondération
<p>Présentation orale d'une évaluation critique d'un article scientifique (avec powerpoint)</p> <p>La présentation orale se fera en équipe de 2-3 étudiant(e)s. La présentation orale devra inclure un résumé de l'article et une évaluation critique de l'utilisation de la méthodologie : Est-ce que la méthode utilisée permet de répondre à la question scientifique ? Est-ce qu'il y a suffisamment de détails méthodologiques pour permettre la réplication ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de résumé de l'article scientifique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Esprit de synthèse ◦ Précision ◦ Clarté • Qualité de critique de l'usage de la méthodologie <ul style="list-style-type: none"> ◦ Précision ◦ Pertinence ◦ Clarté 	Au cours de la session (à déterminer)	35 %
<p>Présentation écrite d'une évaluation critique d'un article scientifique.</p> <p>Le travail écrit être écrit en français ou en anglais, contenir au maximum 3 pages à double interligne (police de 12 caractères). Le style doit être soigné comme si vous rédigez un « referee's report » qui sera lu par les auteurs de l'article et l'Editeur pour prendre une décision quant à la publication éventuelle de l'article.</p>	<i>Même que pour la présentation orale (ci-dessus)</i>	Avant la fin du cours (30 avril 2024)	40 %
<p>Questions soumises pour les discussions en classe.</p>	Chaque étudiant doit soumettre une question pertinente pour chaque article présenté en classe. Les questions doivent être soumises à 16h le jour avant le cours. Une sélection des questions sera discutée en classe.	Au cours de la session, le jour avant chaque cours.	10 %
<p>Évaluation intra-équipe & auto-évaluation</p>	Évaluation intra-équipe de la contribution au travail de groupe pour la présentation orale (note sur 5 attribuée par chaque membre de l'équipe incluant une auto-évaluation). Cette évaluation doit être accompagnée par une brève justification.	Avant la fin du cours (30 avril 2024)	15 %

Plan de cours

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	Sur StudiUM
Matériel autorisé aux examens	Tout est permis :)

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	Des matériaux seront rendus disponible sur StudiUM.
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	N.A.
Équipement (matériel)	N.A.

Ressources complémentaires

Documents	N.A.
Sites Internet	N.A.
Guides	N.A.
Autres	N.A.

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à un examen La personne étudiante qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept jours suivant l'absence** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Retard pour la remise des travaux La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande **à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(es) à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé **Barème littéral** : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)
Barème succès ou échec (S/E) : À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Plan de cours

Dates importantes

Modification de l'inscription 2025-01-23

Date limite d'abandon 2025-03-14

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

Mesures

d'accommodement

- **SESH (accorder des accommodements)** : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- **SAFIRE (gestion des examens)** : <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SESH, il est de la responsabilité de la personne étudiante de faire sa demande pour l'application des accommodements pour les examens auprès du SAFIRE. Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE.** Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives. Tout retard entrainera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

L'étudiant(e) est alors responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Plan de cours

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

Standardisation des notes au premier cycle

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause.

Barème Succès ou Échec (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.